

## Suin

La commune de Suin, en Saône-et-Loire (Bourgogne/Franche-Comté), compte 300 habitants. Elle fait partie du Pays Charolais-Brionnais, aux côtés de 128 autres communes pour une population totale de 90 000 habitants, devenu Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) en 2014. Elle est également partie intégrante, depuis janvier 2017, de la communauté de communes du Grand Charolais composée de 44 communes pour 45 000 habitants, autour des villes de Paray-le-Monial, Charolles et Digoin. Le village proprement dit de cette vaste commune rurale (22km<sup>2</sup>) à l'habitat dispersé se caractérise par une butte qui offre un remarquable point de vue, à 360°, sur la région, jusqu'au Mont-Blanc.

Jean PIRET, maire de Suin et vice-président en charge de la culture et du tourisme du Pays Charolais-Brionnais et de la communauté de communes du Grand Charolais, explique l'importance mais aussi les difficultés de construire une politique culturelle en territoire rural. Et surtout le rôle majeur que jouent l'intercommunalité et le département.

### Le rôle de la culture pour un territoire rural : l'animer, l'ouvrir, lui conférer de l'attractivité ?

Pour ma part, et même si la culture est indispensable, je n'assimile pas son rôle à celui d'un service public, à la manière dont Jean Vilar disait que cela doit être comme l'eau ou l'électricité. On peut le concevoir ainsi dans les villes, où il y a des bibliothèques, des théâtres, des conservatoires, mais non dans les campagnes.

Sinon, bien entendu, une politique culturelle anime le territoire, l'ouvre sur le monde et favorise son attractivité. Mais à mon sens, son apport premier consiste à rendre les habitants fiers de leur commune. Et ils en sont fiers, qu'ils participent ou non aux manifestations culturelles. De ce point de vue, je remarque d'ailleurs que les étrangers ou les habitants des résidences secondaires sont davantage présents.

### Quels sont vos projets, vos priorités ?

Ma conviction : on ne peut plus raisonner sur le principe du *one shot*, du coup par coup. L'événement ponctuel a montré ses limites. Auparavant, à l'échelle du Pays Charolais-Brionnais, nous accueillions une fois par an un spectacle de L'Arc, la scène nationale du Creusot. Une fois la manifestation terminée, tout le monde s'en allait... Aujourd'hui, nous travaillons différemment, avec la volonté d'une forme de permanence, en lien avec un ou deux festivals – et parfois avec l'Office du tourisme – qui



s'installent pour ce que nous appelons une "traversée", soit une résidence d'une semaine. Alors, les artistes et les techniciens vivent au village, éveillant la curiosité, proposant des ateliers pour les scolaires ou des temps d'accompagnement des amateurs. D'une part, l'installation dans la durée témoigne d'une forme de réelle considération pour les habitants et, d'autre part, elle permet aux artistes d'être mieux acceptés sur le territoire.

### Certains soulignent parfois un problème d'identité des territoires ruraux, une sorte de mésestime de soi-même qui empêcherait de se projeter dans l'avenir...

Chez nous, l'identité est claire, affirmée. Elle vient de l'élevage – le territoire est la patrie du bœuf charolais – et de la fabrica-

tion de fromages de chèvres, car ici la terre est assez pauvre et convient bien à cette activité économique. Une identité donc très forte que redouble aussi un siècle d'entretien du bocage. Je raconte toujours aux personnes qui viennent s'installer que, quand je suis arrivé, je me suis senti chez eux, bien accueilli.

Quant à la difficulté à se projeter dans l'avenir, je ne la sens pas. On pourrait en effet imaginer que la vie en territoire rural est pesante. Mais non, les gens sont plutôt à la fois fiers et contents. Plus que d'une impression de relégation, le réel côté négatif provient surtout d'un sentiment d'abandon, avec des services publics qui ferment les uns après les autres. Heureusement, nous bénéficions au village voisin d'un PIMMS (Point information médiation multi services).

### On parle parfois de difficulté de mobilité en territoire rural...

La mobilité ne pose pas de problème car la solidarité s'avère plus grande que dans les villes. J'avais proposé un jour la mise à disposition d'un minibus pour, par exemple, amener les personnes âgées ou celles ne disposant pas d'une voiture, aux repas collectifs que nous organisons, en lien avec le CCAS. Il n'a pas servi. Tout le monde s'entraide et tout le monde est là. Tout au contraire, une institutionnalisation des transports

risquerait d'avoir des effets négatifs quant au lien entre les personnes.

### Quelles sont les atouts culturels de Suin, sur quels outils vous appuyez-vous pour conduire votre politique culturelle ?

L'atout culturel ? D'abord un fantastique paysage, avec une butte au sommet de laquelle on a une vue à 360° et d'où l'on voit l'Auvergne, le Massif du Mont-Blanc, la Vallée de la Saône, le Beaujolais... Nous y organisons des "lectures de paysage" : une vingtaine de personnes se réunissent autour d'un géologue qui explique, par exemple, la formation de la butte de Suin, les raisons de la forte présence de granit... Egalement à noter de ce point de vue la richesse géologique de Suin qui se situe exactement sur la ligne de partage des eaux. D'un côté du village, l'eau alimente la Méditerranée, et de l'autre l'Atlantique.

Je citerai aussi un autre atout, qui intuitivement pourrait sembler constituer un inconvénient pour la vie culturelle. Le bourg proprement dit ne compte même pas dix habitants. La population de la commune, très étendue, vit dans des fermes ou des résidences isolées. L'habitat est à tel point dispersé que quand les gens se rendent au



Mairie de Suin



La butte de Suin et l'église romane Notre-Dame-de-l'Assomption

centre, ils disent : "Je vais à Suin". De là naît un plaisir de se regrouper, une solidarité et une cohésion spécifique. Dès qu'il se passe quelque chose, repas, Feux de la Saint-Jean ou manifestations culturelles, ils "montent" toutes et tous. Tel est l'aspect positif de ce qu'on pourrait ressentir comme une absence de vie de village.

Quant aux freins, il s'agit notamment du manque de haut-débit, qui ne contribue pas à favoriser l'installation de nouveaux habitants (peut-être en 2022...), mais aussi de problème d'emploi car les villes proches – Digoin et Paray-le-Monial – sont toutes petites. Il n'y a que Mâcon, avec ses 45 000 habitants, mais c'est à 45km.

#### Quel rôle joue l'intercommunalité ?

Elle joue, aux côtés du Département, un très grand rôle, essentiellement financier. Du point de vue culturel, il s'agit de la seule collectivité [du bloc communal] active alors même qu'elle n'a pas pris la compétence culture. L'appui du conseil départemental s'avère également central, notamment pour ses investissements dans la restauration du patrimoine. Le Département s'occupe véritablement de la ruralité. Il soutient aussi plusieurs centres d'art contemporain. Mais ses dépenses sociales sont de plus en plus lourdes.

#### Qu'attendez-vous de la Région, de l'Etat ?

En tant que président du Lab [Association culturelle régionale financée par la

DRAC et la Région Bourgogne/Franche-Comté], j'ai assisté à une réunion à Vézelay sur le développement des arts dans le Massif-Central. Une rencontre très riche pour laquelle la vice-présidente culture de la Région a ouvert les travaux. Mais je constate de plus en plus de frilosité. Les aides régionales fonctionnent maintenant toujours par appels à projets, sans trop de continuité, alors qu'auparavant cela se faisait par programmes, par exemple pour la restauration d'édifices non-classés. Aujourd'hui, pour la réfection de l'église de Suin, il faut passer par la Fondation du patrimoine. Pourquoi pas. Mais il semblerait que l'Etat et la Région ne sont plus trop à l'initiative... De surcroît, tout est fait pour complexifier les demandes d'aide. Un vrai parcours du combattant. Beaucoup de maires le disent : c'est devenu trop compliqué. Enfin, le vaste périmètre de la grande Région n'aide pas non plus à établir les contacts nécessaires, et les conseillers se déplacent moins.

#### Quelles difficultés rencontrez-vous : des réticences des autres élu.e.s, des habitants ?

Les choses sont compliquées en conseil municipal, avec d'un côté des élu.e.s très "partants" et de l'autre ceux qui ne se sentent pas vraiment concernés. Pour autant, les décisions se prennent. Pour ce qui est des habitants, la fierté se voit mais elle ne s'accompagne pas encore assez d'une réelle volonté de participer. Par exemple, nous organisons chaque année deux concerts dans le cadre du Festival de

Musique en Charolais-Brionnais. Nous l'accueillons depuis dix ans. Alors que pour ces concerts de musique classique, l'église est archi-comble, il y avait dans l'audience deux habitants de Suin la première année et, dix ans plus tard, douze. Soit un de plus chaque année... Les gens disent : la "grande" musique, ce n'est pas pour moi. En revanche, il y a beaucoup de monde quand nous organisons des expositions avec le Foyer rural. D'une part c'est gratuit et, d'autre part, ces manifestations sont réalisées avec les gens de la commune. Dès lors tout le monde se sent concerné.

#### Vous avez accueilli l'an passé le Festival Pépète Lumière (théâtre, arts de la rue, marionnettes, musique). Quel bilan ?

Tous ceux qui sont venus ont trouvé le festival extraordinaire. Les artistes et techniciens ont envahi le village pendant huit jours, tirant des kilomètres de câbles, occupant tous les espaces. Un monde fou est venu. Mais il faut bien le reconnaître : plutôt des gens de Cluny et d'ailleurs que de Suin même. Pour autant le bilan s'avère très positif, même si on a pu me reprocher de bloquer la circulation... Ceux qui sont venus en restent toujours émerveillés. Ils ont été pris par la magie du moment, notamment à cause des éclairages qui ont complètement transformé l'aspect du village. On en parle encore aujourd'hui... J'ajoute que cela n'a



Festival Pépète Lumière

été possible que grâce à l'intercommunalité. La subvention du Grand Charolais pour la semaine a été de 5 000€.

#### Qu'attendez-vous de la FNCC ?

J'attends qu'on s'engage davantage sur les thèmes territoriaux que sur les sujets disciplinaires. Il est important que les élu.e.s se rencontrent, discutent entre eux. A Vézelay, par exemple, nous n'étions que deux élu.e.s. Or l'approche des professionnels n'est pas la même. De ce point de vue, j'ai beaucoup apprécié la rencontre à laquelle j'ai participé en tant que membre du Conseil d'administration de la FNCC organisée par le CGET [Commissariat général à l'égalité des territoires] et le ministère de la Culture sur le projet d'une journée "Culture et ruralité". Il faut se parler, imaginer ensemble, car on ressent souvent une sorte d'inertie.

Propos recueillis par Vincent Rouillon



Concert  
La Fête de l'Œuf  
Le Festival  
Musique en Charolais-Brionnais